

## Présentation de l'étude concernée par les demandes de dérogation de capture (cerfa 13616) de Pascal LEBLANC société SPECIES

En 2020 la DREAL Grand-Est a sollicité SPECIES, entreprise d'études entomologiques, gérée par Pascal Leblanc pour faire un bilan des connaissances sur 5 espèces de la directive habitat protégées en France. Ces 5 espèces sont *Graphoderus bilineatus*, *Bolbelasmus unicornis*, *Osmoderma eremita*, *Carabus nodulosus* et *Cerambyx cerdo*.

Pour le *Cerambyx cerdo* et l'*Osmoderma eremita* en 2020 seul un bilan des connaissances sera réalisé. Pour les trois autres espèces des campagnes de recherche sur des sites Natura 2000 seront entreprises dès 2020 et certainement prolongées en 2021.

La dérogation de destruction concerne les espèces suivantes (*Carabus nodulosus*, *Bolbelasmus unicornis*, *Graphoderus bilineatus* et *osmoderma eremita*) pour éventuellement couvrir des accidents de récolte ou de piégeage qui conduirait à la mort involontaire de spécimens.

Pour l'*Osmoderma*, l'espèce ne sera pas cherchée intensivement en 2020, mais la demande porte sur la destruction éventuelle du biotope ou de l'espèce durant les recherches sur les arbres pouvant l'abriter.

La demande de dérogation de captures concerne cette phase de recherche et permettra de récolter directement ou par piège des spécimens (20 maximum) de ces espèces si elles sont encore présentes dans la région. En règle générale la prestation consistera en la redécouverte, l'identification et le relâché immédiat, après marquage éventuel (érosion sur les élytres ou le pronotum avec une mini-'Dremelle') si l'étude des spécimens dans la station est reconduite en 2021.

Les éventuels spécimens morts seront placés dans une collection de référence à sec ou en alcool si leur état le permet pour de futures analyses génétiques.

P. LEBLANC 11 mai 2020

PJ . Copies certificats de Capacité.  
Fiche présentation de SPECIES

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \***  
 **LA DESTRUCTION \***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : Pascal LEBLANC  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : SPECIES  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
 Adresse : N° 7 Rue maréchal Leclerc  
 Commune La Chapelle Saint-Luc  
 Code postal 10600  
 Nature des activités : Recherche et capture de spécimens en vue de leur inventaire  
 Qualification : Entomologiste  
Dr en sciences de la vie et de l'environnement

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Graphoderus bilineatus Graphodère a deux lignes	<20	larves ou adultes
B2 Bolbelasmus unicornis Bolbelasme à une corne	<20	adultes
B3 Carabus nodulosus Carabe noduleux	<20	adultes
B4 Osmoderma eremita Pique-prune	<20	larves ou adultes
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : (voir présentation étude ci-jointe)  
 Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**DI. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : étude et Matériel de référence  
 Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé   
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : nasses pour aquatiques/pièges barber  
Autres moyens de capture  Préciser : Filet troubleau piochon  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : certains pièges seront associés à une lumière froide (batons lumineux)  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : L'étude pouvant se poursuivre sur plusieurs années, les spécimens relâchés seront peut-être marqués

Suite sur papier libre

### D2. DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....  
Destruction des œufs  Préciser : .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
Par pièges létaux  Préciser : .....  
Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : par accident lors du piégeage et de la recherche

Suite sur papier libre

### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Doct.....  
Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
Autre formation  Préciser : Entomologiste depuis + de 50 ans

### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 2020-2021  
ou la date : .....

### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Grand-Est  
Départements : .....  
Cantons : .....  
Communes : .....

### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport scientifique sur chacune des espèces concernées (fin 2020 et fin 2021)

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à La Chapelle Saint-Luc  
le 11 mai 2020  
Votre signature



# SPECIES

(Etudes entomologiques)

**Pascal Leblanc**

Identifications, inventaires et analyses  
Etudes d'impacts et plans de gestion  
Formations théoriques et pratiques

7, rue du maréchal Leclerc 10600 La Chapelle-Saint-Luc

Species10@outlook.fr

03 25 71 60 41 / 06 15 51 28 78

SIRET : 538 261 298 00011



Le bureau d'étude SPECIES a été créé en 2011 par Pascal Leblanc, Docteur en sciences de la vie et de l'environnement et Conservateur en chef du Patrimoine (en retraite).

Il propose aux institutions, associations ou privés des expertises entomologiques : inventaires, analyse de faune, déterminations d'insectes... en particulier sur les Coléoptères saproxylophages.

Les premières études ont porté sur la Champagne, mais SPECIES peut intervenir sur tout le territoire français.

## Sélection d'articles

### 2012

- Note sur quelques *Scaptia* ouest-paléarctiques et description d'une espèce nouvelle (Coleoptera Scaptiidae). *Bulletin de la société linnéenne de Lyon*, 2012,81 (3-4):47-53 [espèce nouvelle de Corse *Scaptia schotti*]

### 2013

- Mordellidae de Guyane (Coleoptera). : 94 - 102 In : Contribution à la connaissance des Mordellidae de Guyane (1<sup>ère</sup> note). Tome VII. Sous la direction de Julien TOUROULT. Supplément ou Bulletin de liaison d'ACOREP-France. Le Coléoptériste ACOREP-France, 114 pp. espèces nouvelles: *Cothurus fernandezii*, *dalensis*, *tourolti*, *constantini*, *poirieri*, *brulei*, *Calcyna palpalis ruzzieri*, *Mordella mariaclairae*, *Calyce allemandi*.)
- Coleoptera Mordellidae & Scaptiidae : 86 & 88. In : Mico E., Marcos-Garcia M.A. & Galente E. - Los insectos saproxilicos del Parque Nacional de Cabañeos. Universitat d'Alacant.147 pp.

### 2014

- Note sur le *Sisyphus schaefferi* L. en Champagne. *Naturale*. 2014, N° 5 : 2-6
- Mordellidae de Guyane (Coleoptera). : 52 - 62 In : Contribution à la connaissance des Mordellidae de Guyane (2<sup>ème</sup> note), le genre *Pseudotolida*. Tome VIII. Sous la direction de Julien TOUROULT. Supplément au Bulletin de liaison d'ACOREP-France « Le Coléoptériste » ACOREP-France. 106 pp. [Espèces nouvelles : *Pseudotolida degallieri*, *westerduijni*, *robertorum*, *davidi*, *poneli*, *bicoloria*, *vincenti*]
- Mordellidae pp 521-534. in Tronquet (coord.). Catalogue des Coléoptères de France. Perpignan, Suppl. au T. XXIII de la revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie. 1052 pp.
- Scaptiidae pp 562-565. in Tronquet (coord.). Catalogue des Coléoptères de France. Perpignan, Suppl. au T. XXIII de la revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie. 1052 pp.

## Dernières études réalisées

**2012** - Etude entomologique comparative entre trois biotopes du marais de Villechétif (Aube). Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne. 27 pp. + annexes.

**2013** - Etude sur *Xylotrechus pantherinus* dans la réserve nationale naturelle de la Forêt d'Orient. Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient. 20 pp. + annexes

- Formation en entomologie pour le CEN de Champagne-Ardenne – Méthodes de récoltes (directes et par piège) des insectes, tris et conservation

- Analyse des espèces de Coléoptères de la directive habitat de Champagne-Ardenne et propositions d'études ciblées pour le CEN de Champagne-Ardenne.

**2014** - Détermination d'insectes d'une campagne de piégeage dans la réserve de Givet (Ardennes) en juin-juillet 2013. Réserve naturelle de la pointe de Givet. 16 pp.

- Etude du peuplement entomologique des forêts domaniales du futur territoire du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne mars 2014. GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne 78 pp.

- Inventaire entomologique d'un site sur la commune de Sens (Yonne) en vue de l'implantation d'un centre commercial. juin 2014. Société BIOS. 11 pp.

**2016** - Etude entomologique de 4 placettes forestières de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient. Résultats 2016. Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient. 24 pp. + annexes

- Liste des Coléoptères de la réserve nationale naturelle de la Forêt d'Orient. Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient. 24 pp. + annexes Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient. 20 pp. + annexes

- Etude entomologique d'une parcelle forestière gérée par la LPO sur la commune de Cunfin (Aube). Résultats 2016. LPO Champagne-Ardenne. 24 pp. + annexes

- Liste des Coléoptères de la réserve nationale naturelle de la Forêt d'Orient. Actualisation décembre 2016. Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient. 23 pp.

**2017** - Etude entomologique de 4 placettes forestières de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient. Résultats 2017. Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient. 19 pp. + annexes

**2018** - Etude entomologique de 4 placettes forestières de la Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Orient. Résultats 2018 et bilan des 3 années d'étude. Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient. 40 pp. + annexes

- Etude entomologique d'une parcelle forestière gérée par la LPO sur la commune de Voisines (Haute-Marne). Résultats 2018. LPO Champagne-Ardenne. 34 pp. + annexes

- Etude entomologique de la Réserve Naturelle de Larzicourt (Marne). LPO Champagne-Ardenne. 52 pp. + annexes

- Etude entomologique de l'étang du Petit Broué sur la commune de Châtillon-sur-Broué (Marne). LPO Champagne-Ardenne. 46 pp. + annexes

**2019** - Détermination des Coléoptères de deux parcelles enherbées du futur parc national de Bourgogne et Champagne (Aulnoy-sur-Aube et Coupray - Haute-Marne) en mai-juin 2019. 1 Caraboidea. GIP du futur Parc. 8 pp. + annexes

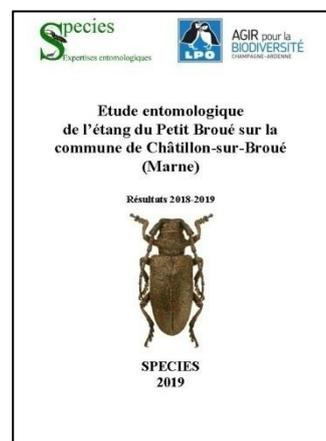
**2020** –(EN COURS) - Détermination des Coléoptères issus des piégeages réalisés par le CEN Champagne-Ardenne sur la réserve naturelle de Chalmessin - Haute-Marne)-récoltes anciennes

–(EN COURS) - Inventaire des Coléoptères du marais tufeux de la RN de Chalmessin – CEN Champagne-Ardenne

–(EN COURS) – Analyse bibliographique et recherches de 5 espèces de la directive habitat – DREAL Grand-Est

–(EN ATTENTE) - Inventaire des Coléoptères saproxyliques de la réserve des Etangs de la Horre (aube) - CEN Champagne-Ardenne

–(EN ATTENTE) - Recherche des Coléoptères sur un site de Seine&Marne – bureau étude BIOS.





PREFET DE L'AUBE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET DE  
LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**TROYES, le 25 juin 2012**

**BUREAU DE LA SANTE, DE LA PROTECTION  
ANIMALE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**CERTIFICAT DE CAPACITE N° 2012-01**

Le Préfet,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'Environnement, et notamment ses articles L 413-2 et suivants et R 413-3 et suivants ;

VU la demande de Monsieur Pascal LEBLANC, demeurant 7 rue du Maréchal Leclerc 10600 LA CHAPELLE ST LUC, sollicitant une extension de son certificat de capacité pour l'élevage et la présentation au public d'animaux vivants d'espèces non domestiques ;

VU l'arrêté préfectoral n°11-0855 du 06 avril 2011 portant délégation de signature en matière générale à Mme Valérie LE BOURG, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations;

VU l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites réunie en sa formation spécialisée de la faune sauvage en séance du 21 juin 2012;

Le demandeur entendu,

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>:

Le certificat de capacité est accordé à Monsieur Pascal LEBLANC pour exercer, au sein d'un établissement fixe d'élevage d'animaux vivants d'espèces non domestiques, l'élevage et la présentation au public d'animaux vivants d'espèces non domestiques des espèces appartenant à **l'embranchement des Arthropodes**.

Article 2 :

Le non-respect de cette décision expose son bénéficiaire à des sanctions administratives ou pénales conformément à l'article L 413-5 du Code de l'Environnement.

Article 3 :

La présente décision ne préjuge pas de l'obtention des autres autorisations requises pour l'établissement sur la base de réglementations différentes.

Article 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 :

Copie de la présente décision sera transmise :

- au chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage,
- au maire de LA CHAPELLE SAINT LUC.

Article 6 :

La présente décision sera notifiée au demandeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Pour le Préfet et par délégation,  
La directrice départementale de la cohésion sociale  
et de la protection des populations,

Valérie LE BOURG